

PIÈCES À PRODUIRE POUR LE PACS

De : ----- et de : -----

Prévu pour le : -----

Pièces constitutive du dossier à déposer en Mairie avant le : -----

	Partenaire A	Partenaire B
1°) COPIE INTEGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE La copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois si elle a été délivrée en France, de moins de 6 mois si elle a été délivrée dans un consulat (à défaut, un acte de notoriété délivré par le juge du tribunal d'instance du lieu de naissance ou par celui du domicile). L'acte de naissance n'a pas à être produit lorsque le mariage est célébré dans la commune de naissance. Pour les Français nés à l'étranger faire la demande au Service Central d'état civil : Ministère des Affaires Étrangères Service Central de l'état civil 11, rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 09 Les personnes nées dans les DOM-TOM doivent demander l'acte à la mairie du lieu de naissance, ou au : Ministère de l'Outre-Mer Service de l'état civil 27 rue Oudinot 75315 Paris Cedex 07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2°) PIÈCES D'IDENTITÉ Carte nationale d'identité, passeport ou autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3°) VEUF/VEUVE Une copie de l'acte de décès de précédent conjoint Ou une copie de l'acte de naissance portant la mention du décès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4°) DIVORCE(E) Un extrait de l'acte de naissance avec mentions Ou un extrait de l'acte de mariage avec mentions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5°) DECLARATION CONJOINTE D'UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON PARENTE, NON ALLIANCE ET RESIDENCE COMMUNE	<input type="checkbox"/>	
6°) CONVENTION DE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE	<input type="checkbox"/>	
7°) POUR LES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE La copie intégrale de l'acte de naissance en original et la traduction Un certificat de coutume délivré par le consulat ou l'ambassade Un certificat de non-pacs de moins de 3 mois Demande par écrit au : TGI DE PARIS Service du Pacs Annexe Brabant 4 boulevard du Paris 75055 Paris cedex 01 Une attestation de non-inscription au répertoire civil des personnes étrangères nées à l'étranger Demande par courrier au : Service Central d'Etat Civil Répertoire civil du ministère des affaires étrangères 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes cedex 09 Par courriel : rc.scec@diplomatie.gouv.fr	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

ET
